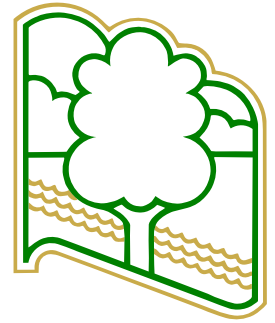


# L'INDISPENSABLE

*Ensemble, au cœur de la nature*



SAINT · GABRIEL  
· DE ·  
VALCARTIER



Crédit photo : Allison Kirkwood

*Vie municipale*

P. 2

*Vie citoyenne*

P. 4

*Vie communautaire*

P. 10

*Loisirs*

P. 14

Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier

2215, boul. Valcartier

Saint-Gabriel-de-Valcartier (Québec) G0A 4S0

418 844-1218

admin@munsgdv.ca

**LES BUREAUX MUNICIPAUX SERONT FERMÉS**

**LE 18 MAI, LE 24 JUIN ET LE 1<sup>ER</sup> JUILLET**



Le printemps se fait attendre cette année, mais comme chaque année, il finira par arriver. La première neige de la saison est toujours pittoresque, mais à la fin mars, elle commence à devenir lassante!

Ces derniers temps, les gens prennent de plus en plus conscience de l'environnement. Les changements climatiques sont bien réels et il est important de faire notre part pour les générations futures. Dans cette optique, la municipalité lancera sa première « Journée de l'environnement ». Pour cette première édition, l'accent sera mis sur les plantes et leur rôle dans notre vie quotidienne. Parmi les activités prévues, on retrouve la distribution de petits arbres, un échange de semis et de boutures, un kiosque pour les jeunes jardiniers et un atelier de réparation de vélos. Le personnel de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBCJ) sera sur place pour offrir des conseils écoresponsables à nos citoyens. Cette journée conviviale, verte et inspirante aura lieu le 23 mai, de 10 h à 15 h.

Le populaire « Marché des jeunes entrepreneurs », qui s'agrandit d'année en année, se tiendra le 6 juin. Les deux autres marchés auront lieu les 2 août et 13 septembre. En réponse aux demandes des citoyens, nous modifierons la formule des « Jeudis en folies » afin de les tenir à différents jours de la semaine et permettre à un plus grand nombre de participer. La première activité est prévue le lundi 6 juillet, avec pour thème le rock et le BBQ!

Nous sommes très satisfaits des résultats de notre projet de patinoire. Cette magnifique installation a été largement utilisée cet hiver et présente l'avantage supplémentaire de pouvoir servir tout au long de l'année pour d'autres activités, comme le pickleball et le camp de jour, pour n'en nommer que quelques-unes. Plusieurs festivals de hockey y ont été organisés et certaines équipes peewee, venues de villes comme Boston et Los Angeles pour le tournoi international peewee, ont loué la patinoire pour leurs pratiques. Nous avons reçu de nombreux commentaires positifs, et notre installation a même été choisie pour le tournage d'une publicité télévisée pour une entreprise d'équipement sportif populaire.

En somme, un projet réussi dont nous pouvons tous être fiers! Prenez soin de vous et passez un excellent été!

## Zoom sur la page Conseil municipal

La page Conseil municipal du site web vous permet de suivre facilement la vie de votre municipalité.

Vous y trouverez :

- Tous les avis publics
- Le budget municipal
- Les réalisations du conseil
- Le calendrier des séances du conseil
- Les ordres du jour et procès verbaux des réunions

C'est aussi l'endroit pour connaître votre maire et vos conseillers, leurs rôles et leurs coordonnées, afin de communiquer facilement avec eux.

Un outil pratique pour rester informé et participer à la vie citoyenne.

[saint-gabriel-de-valcartier.ca/municipalite/conseil-municipal](http://saint-gabriel-de-valcartier.ca/municipalite/conseil-municipal)

# Évaluation foncière : visite des propriétés

L'évaluation foncière se fait en continu sur l'ensemble du territoire. Il est donc possible qu'un évaluateur se présente à votre propriété au cours de l'année. Chaque immeuble doit minimalement être visité une fois tous les neuf ans afin d'assurer l'exactitude du rôle d'évaluation.



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

## Mandataire : la Fédération québécoise des municipalités

La municipalité souhaite informer les citoyens que les évaluations foncières seront désormais réalisées par la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Les évaluateurs mandatés pourraient donc être appelés à se présenter sur le territoire tout au long de l'année.

## Dans quels cas un évaluateur peut-il se présenter?

Les visites de propriétés peuvent notamment avoir lieu dans les situations suivantes :

- La mise à jour du rôle d'évaluation, effectuée minimalement tous les neuf ans
- Une transaction immobilière récente
- L'émission d'un permis de rénovation ou de construction
- Une vérification nécessaire à la suite de modifications constatées

Les évaluateurs se présentent généralement sans préavis.

En cas d'absence, un avis peut être laissé sur place afin d'informer le propriétaire de la démarche et des coordonnées pour un suivi.

## Une obligation prévue par la loi

En vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, les propriétaires et occupants ont l'obligation de permettre l'accès à leur propriété aux fins d'évaluation et de fournir les renseignements demandés.

## À quoi sert l'évaluation foncière

L'évaluation foncière sert de base au calcul des taxes municipales. Elle est obtenue en appliquant le taux de taxation à la valeur inscrite au rôle d'évaluation. Cette valeur représente le prix le plus probable auquel une propriété pourrait être vendue sur le marché, en tenant compte de ses caractéristiques et des conditions du marché immobilier.

# Taxes municipales

Le 2e versement des taxes doit être effectué avant le 1<sup>er</sup> juillet 2026.

## Pour connaître votre solde

Il est possible de consulter votre solde en inscrivant votre compte de taxes en ligne.

Grâce à la plateforme Voilà!, vous pouvez accéder à votre compte de taxes municipales en tout temps. Une fois connecté, rendez-vous dans la section Propriété afin de consulter votre solde, les dates d'échéance, les paiements effectués ainsi que l'historique de vos comptes des années précédentes.

## Comment vous inscrire au compte de taxes en ligne

Pour que votre compte de taxes apparaisse en ligne, vous devez inscrire votre propriété sur la plateforme Voilà!. Après vous être connecté, accédez à la section Propriété et sélectionnez Ajouter une propriété. Ayez en main votre compte de taxes 2026, car il contient les informations requises pour compléter l'inscription.

Une fois l'inscription complétée, vous pourrez consulter tous les détails de votre compte de taxes directement en ligne.

## Info-collecte

Pour connaître les prochaines collectes des matières résiduelles, ordures et recyclage, consultez notre site web :

[saint-gabriel-de-valcartier.ca/services/matieres-residuelles](http://saint-gabriel-de-valcartier.ca/services/matieres-residuelles)

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

# Déménagement et rénovations : l'art de bien gérer vos matières résiduelles

La période des déménagements et des rénovations entraîne souvent un important volume de matières à gérer. Vieux meubles, surplus de boîtes et encombrants divers peuvent rapidement s'accumuler. Voici quelques rappels pour poser les bons gestes.

## Meubles et objets en bon état : priorité réemploi!

Avant de vous départir d'un meuble ou d'un objet, pensez d'abord au réemploi. S'il est encore en bon état, il pourrait servir à quelqu'un d'autre.

La revente, le don à un organisme ou le partage entre voisins sont des options à privilégier.

Favoriser le réemploi permet de prolonger la durée de vie des objets et de réduire la quantité de matières acheminées vers l'écocentre. Une fois déposés à l'écocentre, les meubles sont démantelés, recyclés ou valorisés et ne sont plus utilisés comme meubles.



## Surplus de boîtes

Les déménagements et rénovations génèrent aussi beaucoup de boîtes de carton. Avant de les mettre au recyclage, pensez au réemploi. Certaines boîtes peuvent être utiles pour le rangement ou même pour des projets de bricolage avec les enfants.



Si vous devez les recycler, assurez-vous de les défaire ou de les couper en morceaux afin de réduire leur volume dans le bac.

En cas de surplus important, il est possible d'apporter vos boîtes à l'écocentre. Rappelons que les boîtes de carton ne sont pas ramassées lors de la collecte des encombrants.

## Collecte des encombrants

La collecte des encombrants permet de se départir d'objets volumineux qui ne peuvent être déposés dans les bacs réguliers ou transporté par vous-même à l'écocentre. La collecte des encombrants a lieu tous les mardis.

Avant de déposer un article en bordure de rue vous devez vous inscrire à la collecte sur la page <https://saint-gabriel-de-valcartier.ca/services/matieres-residuelles/> ou en téléphonant au 418 844-1218 au plus tard à 16 h le jour précédant la collecte.

Certaines matières ne sont pas acceptées dans la collecte des encombrants :

- Matériaux recyclable ➡ recyclage ou écocentre
- Ordures ménagères ➡ poubelle
- Débris de déboisement ➡ écocentre
- Feuilles mortes ➡ collecte spéciale ou écocentre
- Matériaux de construction ➡ écocentre

Chaque matière résiduelle a sa place. En privilégiant le réemploi et en triant adéquatement, vous contribuez à une gestion responsable et efficace des matières.

Pour connaître les endroits où donner des objets en bon état ou acheter une multitude d'objets usagés consultez le Bottin du réemploi de la communauté urbaine de Québec : <https://cmquebec.qc.ca/bottin-du-reemploi/>



## COLLECTE SPÉCIALE DES FEUILLES

SEMAINE DU 27 AVRIL

- 1 Déposez vos sacs en bordure de route.
- 2 Attendez que les TP passent.
- 3 Aucune réservation, on s'en occupe!

## Horaire écocentre

Horaire d'été de l'écocentre :

**VENDREDI : 9 h à 16 h**

**SAMEDI : 8 h à 12 h**

La date d'entrée en vigueur sera indiquée sur notre site web. <https://saint-gabriel-de-valcartier.ca/services/matieres-residuelles/>

# Mise à jour Inspection des piscines résidentielles

L'automne dernier, la ministre des Affaires municipales a annoncé que la date butoir pour la mise aux normes des piscines résidentielles était reportée au 30 septembre 2027. Ce changement a été officiellement adopté par règlement le 4 février dernier.

## Piscines installées avant le 1er novembre 2010

Les propriétaires des piscines résidentielles installées avant le 1er novembre 2010 ont désormais jusqu'au 30 septembre 2027 pour assurer la conformité de leurs installations au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Ce délai supplémentaire permet aux propriétaires de planifier et de réaliser les travaux nécessaires.

## Piscines installées après le 1er novembre 2010

Si votre piscine a été installée après le 1er novembre 2010, elle doit déjà respecter les normes. Le sursis ne s'applique pas.

## Les inspections se poursuivent cet été

Cet été, la municipalité poursuivra l'inspection de toutes les piscines dont le dossier est encore ouvert.

Si les installations datent d'avant le 1er novembre 2010, le propriétaire bénéficiera du sursis.

### Attention

Même si la piscine elle-même a été installée avant 2010, toute installation ajoutée ou modifiée après le 1er novembre 2010 (par exemple une clôture, une porte d'accès ou une terrasse donnant accès à la piscine) doit respecter les normes en vigueur. Dans ce cas, le sursis ne s'applique pas à ces installations.

Les propriétaires ayant reçu une lettre indiquant que leur dossier a été fermé n'ont aucune démarche supplémentaire à faire, mais demeurent responsables de maintenir leurs installations aux normes.

### Consultez le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles :

<https://www.quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas/securite-piscines-residentielles/securisez-piscine>

## Abris d'auto temporaire

La date limite pour enlever les abris d'auto temporaires : 30 avril.

Un avis d'infraction pourrait être envoyé aux propriétaires après cette date. Notez que l'abri d'auto doit être enlevé complètement, toile et structure, et qu'il ne peut pas rester en place pour être utilisé à une autre fin.





Gestipattes

## Enregistrez vos poules

Toute personne possédant des poules pondeuses doit les enregistrer sur la plateforme Gestipattes. L'inscription est gratuite et doit être faite dans les 15 jours suivant l'acquisition des poules.

L'enregistrement couvre la période du 1er janvier au 31 décembre. Il devra être renouvelé l'année suivante si vous gardez vos poules durant l'hiver ou si vous en acquérez de nouvelles.

### Rappel de la réglementation

- Un seul poulailler par terrain, conforme à la réglementation municipale
- Terrains de moins de 2 000 m<sup>2</sup> : maximum 6 poules
- Terrains de plus de 2 000 m<sup>2</sup> : maximum 12 poules
- Les coqs sont interdits

## Arbres et arbustes : conseils et règles

### Choisir le bon arbre ou arbuste

Si vous envisagez planter des arbres ou des arbustes, cet outil développé par Hydro-Québec peut vous guider afin de choisir la bonne essence en fonction des conditions du terrain et en fonction de la proximité des fils électriques. Certaines essences peuvent même être plantées sous les lignes. N'hésitez pas à le consulter avant vos travaux de plantation.

<https://arbres.hydroquebec.com/recherche-arbres-arbustes>

## Contrôle biologique des insectes piqueurs

Cet été, la Municipalité poursuivra son programme de contrôle biologique des insectes piqueurs, en collaboration avec la firme Conseillers forestiers Roy (CFR). L'objectif est de réduire la nuisance causée par les mouches noires et les maringouins, sans utiliser de pesticides chimiques.

Les traitements se font à l'aide d'un larvicide biologique sélectif, le Bti, appliqué manuellement dans les milieux humides où se trouvent les gîtes larvaires. La zone d'intervention couvre plusieurs kilomètres carrés, selon les caractéristiques du site et les conditions environnementales.

### Participation des citoyens

Pour permettre aux équipes d'accéder aux zones propices à la reproduction des insectes, votre collaboration est importante. Pour plus d'information ou pour autoriser l'accès à votre terrain, vous pouvez joindre CFR au 1-855-696-3398 ou visiter [www.cfroy.com](http://www.cfroy.com).

### Rappel de la réglementation municipale

- Si un bâtiment principal est présent, un terrain doit avoir, en cours avant, au moins 1 arbre pour chaque 15 mètres linéaires de largeur de terrain.
- Généralement, chaque terrain doit conserver en tout temps au moins un arbre par 375 m<sup>2</sup>. Pour les terrains soumis au règlement de contrôle intérimaire (RCI) 2019-91, la norme est plus élevée et un calcul doit être effectué pour déterminer le nombre d'arbres requis.

### Abattre un arbre

Avant de couper un arbre, pensez à vérifier si une autorisation municipale est requise. Le service d'urbanisme et de l'environnement pourra vous guider.



# Lutte aux plantes exotiques envahissantes : la mobilisation se poursuit en 2026



Les feuilles de la Renouée du Japon



Pousses de renouée du Japon au printemps

À l'été 2025, notre municipalité a franchi une première étape importante dans la lutte contre les plantes exotiques envahissantes. Au total, 7 colonies de renouée du Japon, 2 colonies de roseau commun et 11 colonies d'impatiente glanduleuse ont été prises en charge sur des terrains municipaux et dans nos emprises de rue.

Ces interventions ont permis de réduire de façon significative la superficie et la densité des colonies ciblées.

À l'été 2026, nous poursuivrons le travail avec une phase 2 sur ces mêmes sites afin de consolider les gains obtenus. Les travaux seront réalisés de juin à septembre par la Corporation de bassin de la Jacques-Cartier.

## Qu'est-ce qu'une plante exotique envahissante ?

Une plante exotique envahissante est une espèce introduite à l'extérieur de son aire de répartition naturelle et capable de s'implanter et de se propager rapidement.

Sa dispersion peut se faire de plusieurs façons :

- Par le vent, l'eau ou les animaux;
- par le transport de graines ou de fragments de racines dans la terre de remblai contaminée;
- par une mauvaise gestion des résidus végétaux.

En prenant la place des plantes indigènes, ces espèces perturbent les écosystèmes et peuvent représenter une menace pour l'environnement, l'économie et même certaines infrastructures.

## La lutte aux plantes envahissantes est un effort collectif

Chaque citoyen peut prendre part à cette lutte en adoptant de petits gestes concrets, mais à fort impact :

- Savoir reconnaître les principales espèces présentes sur notre territoire. Consultez notre site Web : <https://saint-gabriel-de-valcartier.ca/services/environnement/>
- Éviter leur propagation en déposant les plantes envahissantes uniquement à la poubelle ou à l'écocentre. Ne les composter sous aucun prétexte.
- Sensibiliser son entourage aux impacts des plantes exotiques envahissantes sur la biodiversité.

Le contrôle des plantes envahissantes est un travail de longue haleine qui peut perdurer sur plusieurs années. La persévérance à chaque repousse est essentielle pour obtenir des résultats durables.

# Travaux en rive, littoral et zone inondable

Le 1er mars 2026 est entré en vigueur le nouveau cadre réglementaire pour les travaux en rive, en littoral et en zone inondable. Désormais, de nouvelles normes s'appliquent à tous les travaux réalisés dans ces zones. Il est donc important de vous informer avant d'entreprendre vos projets.

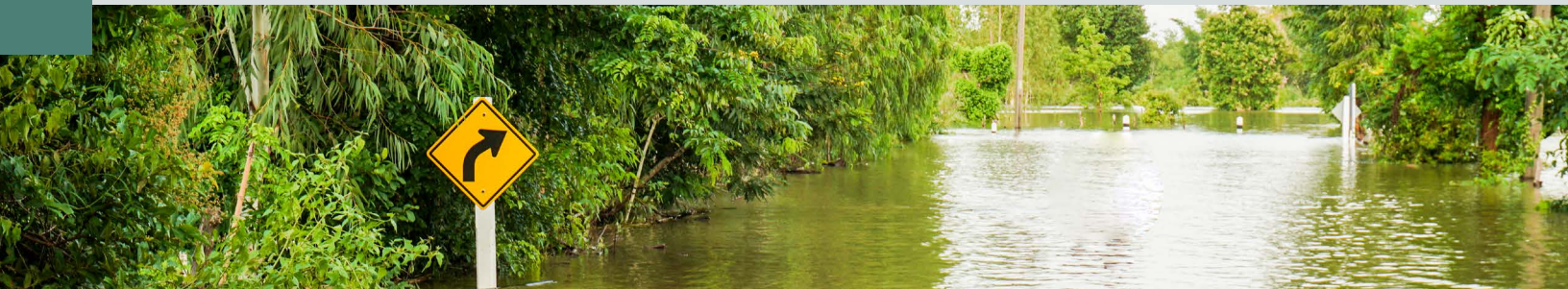
## Application avec les zones actuelles

La nouvelle réglementation s'applique dès maintenant en utilisant les cartes des zones inondables actuelles, basées sur les cotes de crues de la MRC. Une nouvelle cartographie sera publiée à une date ultérieure.

## Vous êtes concernés ?

Consultez la trousse à outils pour en apprendre davantage. Vous y trouverez, entre autres, des capsules explicatives, des informations sur les mesures d'immunisation et plus encore. Le lien vers la trousse se trouve sur la page environnement du site web municipal : <https://saint-gabriel-de-valcartier.ca/services/environnement/>

Pour toute question concernant vos travaux, communiquez avec le service de l'urbanisme et de l'environnement.



## Inondations : mieux vaut être prêts

Le printemps apporte la fonte des neiges et parfois des pluies abondantes. Même si une inondation n'est pas certaine chaque année, quelques gestes simples permettent de protéger votre famille et votre maison.

Avant, pendant et après un débordement d'eau, il est important de :

- Préparer une trousse d'urgence et un plan familial.
- Surveiller les avis météo et suivre les consignes des autorités.

- Protéger les objets de valeur et les produits dangereux.
- Éviter les zones inondées et évacuer si nécessaire.
- Nettoyer et assainir les lieux touchés pour limiter les dommages et les risques pour la santé.

Pour plus de détails, le site du gouvernement du Québec offre un guide complet sur les inondations : comment se préparer, quoi faire pendant le sinistre et les gestes à poser après pour remettre la maison en sécurité. Vous pouvez le consulter ici : [quebec.ca/inondation](http://quebec.ca/inondation)

## Véhicules motorisés dans la rivière : à éviter

Saviez-vous qu'il est risqué, voir même illégal, de circuler avec un véhicule motorisé sur les berges ou dans l'eau? En effet, en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, il est interdit de pratiquer une activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à l'habitat du poisson.

Le passage des véhicules peut fragiliser les berges et provoquer de l'érosion, nuire aux poissons en détruisant leurs lieux de reproduction, d'élevage et d'alimentation.

La fréquentation des plans d'eau par des véhicules à essence peut aussi engendrer la contamination de l'eau. À long terme, cela peut causer des dommages importants à l'environnement.

Aidez-nous à préserver la qualité de la rivière Jacques-Cartier, notre rivière à saumons, en évitant de circuler en véhicule motorisé le long des berges, dans les plans d'eau et dans les milieux humides à proximité.

# Programme de prévention incendie résidentiel

Au cours des prochains mois, il est possible que des pompiers du Service de sécurité incendie passent chez vous. Dès le mois de mai 2026, la municipalité reprendra son programme de prévention incendie résidentiel.

Ces inspections sont prévues au règlement municipal numéro 213 concernant la prévention incendie. Les pompiers effectuent des inspections et peuvent formuler des recommandations afin d'améliorer la conformité et la sécurité des résidences.

L'objectif est notamment de vérifier la présence et le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée et sensibiliser les citoyens aux risques d'incendie, le tout dans un esprit de collaboration.

Ces visites découlent d'une obligation du ministère de la Sécurité publique. Selon le schéma de couverture de risques en incendie, chaque résidence doit être inspectée une fois tous les six ans.

## Les avertisseurs de fumée

Lors de leur passage, les pompiers vérifieront l'installation, le fonctionnement et l'entretien des avertisseurs de fumée.

Nous rappelons que, selon le règlement municipal, un avertisseur de fumée doit être installé à chaque étage d'une résidence, y compris au sous-sol. Les endroits privilégiés pour leur installation sont les corridors près des chambres à coucher et dans toute pièce où l'on dort.

Qu'ils soient alimentés par piles, raccordés au système électrique ou combinés, les avertisseurs de fumée doivent être remplacés tous les dix ans.

Dans le cas d'un logement locatif, le propriétaire doit fournir les avertisseurs de fumée aux locataires. Toutefois, il revient aux locataires d'en assurer l'entretien courant, notamment le remplacement des piles.

## Bon à savoir

- Les piles doivent être remplacées tous les six mois, sauf si l'avertisseur est muni d'une pile au lithium intégrée conçue pour durer dix ans.
- Une bonne habitude consiste à remplacer les piles lors des changements d'heure.
- Pour de nouveaux avertisseurs, privilégiez les modèles photoélectriques avec pile au lithium intégrée pour une durée de vie maximale.

## Brûlage de végétation : un risque parfois sournois



Au printemps, plusieurs citoyens profitent du beau temps pour nettoyer leur terrain. Toutefois, le brûlage de gazon et de végétation peut rapidement devenir dangereux et entraîner des feux de forêt.

Chaque année, le Service de sécurité incendie doit intervenir pour des feux de ce type après qu'un résident en ait perdu le contrôle. La propagation de ces incendies peut être très rapide et parfois sournoise, particulièrement lorsque le vent est présent.

Comme notre municipalité est entourée de forêt, il est fortement déconseillé d'utiliser cette méthode pour nettoyer votre terrain.

La meilleure façon de se débarrasser de grandes quantités de branches ou de végétaux est de les apporter à l'écocentre plutôt que de les brûler.

En cas de doute, vous pouvez communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie, qui pourra répondre à vos questions.

**LE PREMIER RESPONSABLE**  
**C'EST TOI !**

Prévention des incendies



# La faune dans notre cours

## LE RATON LAVEUR



Petit espiègle qui adore chavirer nos mangeoires d'oiseaux et fouiller dans nos bacs à composte, le raton laveur est un animal très répandu ici en Amérique tout comme il l'est en Europe. Chez nous, il habite les forêts de feuillus ou d'arbres mixtes et on le rencontre surtout à la lisière de bois traversées de ruisseaux, de rivières ou de lacs. Il fréquente nos campagnes et même nos villes alors qu'il a su s'adapter à toute sorte d'environnement.

Le raton laveur trouve refuge dans un arbre creux ou dans un terrier de marmotte et même dans de vieux bâtiments. De novembre à février, il entre dans un état pseudo-hibernation et durant ce sommeil léthargique, il vit de ses réserves de graisse et peut perdre jusqu'à 20% de son poids. C'est un animal nocturne, sédentaire et solitaire et même si celui-ci est territorial, quelques domaines de rats peuvent se chevaucher sans créer d'incident. Les individus s'évitent et signalent leur présence en laissant des traces d'urine, d'excréments ou de sécrétions de leur glandes anales. Polygame, le mâle demeure plusieurs jours avec la femelle puis change de partenaire; cependant, la femelle n'accepte les avances d'un seul soupirant. Elle élève seule ses petits (de 4 à 7 dans la portée) et les sevrer à l'âge de 4 mois.

Le raton laveur est omnivore et son régime alimentaire est très varié; grenouilles, oisillons, jeunes rats musqués, écrevisses, fruits, noix ne sont que quelques exemples de son alimentation. La vue et l'ouïe du raton laveur sont bien développées et il possède une grande sensibilité olfactive et une perception tactile du museau ainsi que des doigts

remarquables. Lorsqu'il court de son galop roulant, le raton laveur peut facilement atteindre 24 km/h sur une courte distance. Il grimpe aussi aux arbres avec une grande agilité et est un excellent nageur.

Sa robe varie du brunâtre au grisâtre et il possède un masque facial et une queue cerclée d'anneaux noirs. L'homme est son pire ennemi mais le lynx, le renard, le coyote et la martre le pourchassent aussi.

Curieux, astucieux, le raton laveur apprend facilement et sait profiter de son expérience. Les trappeurs convoitent sa fourrure et les cultivateurs de maïs le considère comme un fléau, car il affectionne tout particulièrement ce légume et ne se gêne pas pour envahir leurs champs.

Son nom provient de l'habitude qu'il a de tâter ses aliments avant de les manger, donnant ainsi l'impression qu'il les lave.

Qui n'a pas vu pendant nos étés quelques rats près de nos mangeoires pour les graines ou dans nos bacs à composte en fouillant pour quelques légumes ?

Nocturne, il faut sortir après le coucher du soleil afin de l'apercevoir.

Bonnes observations pendant tout l'été.

*Maureen*

*Merci à un copain photographe, Simon Auclair pour cette belle photos.*

# Portes ouvertes - caserne 30

22 AOÛT - 12H À 17H

Une activité familiale gratuite à ne pas manquer!

VISITEZ LA CASERNE ET LES CAMIONS

RENCONTREZ NOS POMPIERS

VIVEZ L'EXPOSITION IMMERSIVE DE LA CROIX ROUGE : SOYEZ PRÊT

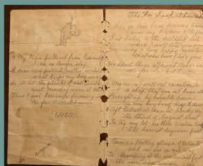
PARTICIPEZ AUX ACTIVITÉS POUR PETITS ET GRANDS

RELEVEZ LE DÉFI DU PARCOURS D'HABILITÉS

MANIPULEZ UNE LANCE ET VISEZ LA CIBLE!



## Les airs résonnants des archives de Valcartier



TROIS PROJETS DONNANT VIE  
AUX ARCHIVES HISTORIQUES DE VALCARTIER

En vedette : d'anciens enregistrements, de nouvelles compositions originales et des performances musicales, suivis d'une veillée avec musiciens locaux.

AVEC LINDA DAGRES, LAURA RISK ET DEBBIE CHAKOUR

26 AVRIL, 2026, 14H À 17H  
COMPLEXE MUNICIPAL  
2230, BOUL. VALCARTIER



24 MAI

Lancement du mini-documentaire vidéo :  
Valcartier Elementary School.

Le dimanche 24 mai  
14 h à 16 h  
Centre communautaire

Ce projet a été rendu possible grâce à l'aide financière de :

# Le Marchand de lunettes de retour pour les résidents

La municipalité est heureuse d'annoncer le retour du Marchand de lunettes, une lunetterie communautaire reconnue pour ses montures tendances et abordables. Après le succès de la clinique précédente, tous les citoyens auront à nouveau la chance de profiter d'une clinique ponctuelle de lunettes, avec jusqu'à 70 % d'économie en moyenne.

## Ce que vous devez savoir

Pour profiter du service, vous devez avoir en main votre ordonnance datant de moins de 6 mois. L'équipe du Marchand de lunettes s'occupe de la vente des montures et de la fabrication des verres. Ce sont des opticiens, ils ne font pas d'examen de la vue.

## Détails de la clinique

Date : Mardi 5 août

Heure : En après-midi et jusqu'à 19 h (l'horaire exact sera confirmé selon le nombre d'inscriptions)

Lieu : Salle du conseil

## Programme spécial pour les jeunes

Bonne nouvelle pour les familles : un programme gouvernemental permet aux 0 à 17 ans d'obtenir verres et montures gratuitement.

## Inscription et information

Inscrivez-vous d'ici le 22 juin auprès de Geneviève :

438-527-7889

coordo55@munsgdv.ca

Le Marchand de lunettes communiquera avec vous par la suite pour fixer votre plage horaire.



# NOUVEAU



Journée de  
**L'ENVIRONNEMENT**

SAINT - GABRIEL - DE - VALCARTIER

## 23 MAI 2026 10H À 15H

### Distribution d'arbres

Un arbre par personne. Quantités limitées. Informations et conseils sur place.

### Échange de semis et de boutures

Apportez vos surplus, échangez et repartez avec de nouvelles variétés.

### Coin jeunesse

Une trousse remise aux enfants pour cultiver des micropousses, à faire sur place ou à la maison, prêtes en moins de 15 jours.

### Kiosque de mise au point pour vélo

Réglages rapides pour préparer votre vélo (régulier ou électrique) pour l'été : chaîne, pneus, freins et ajustements mineurs.

### Kiosque d'information

La Corporation du bassin de la Jacques-Cartier présente de l'information sur les plantes exotiques envahissantes et sur les plantes de bandes riveraines.

Venez à la rencontre  
de l'équipe d'urbanisme et de l'environnement!

## GRATUIT

informations [environnement@munsgdv.ca](mailto:environnement@munsgdv.ca)



## Marché public

SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER

MARCHÉ AGROALIMENTAIRE ET D'ARTISANS VARIÉS

**2 AOÛT & 13 SEPTEMBRE**  
**10H À 16H**

Inscription des exposants : 7 avril au 31 mai

Une foule de produits locaux venant de notre MRC, des ateliers ludiques et intéressants, une ambiance festive et un moment de rassemblement. Venez nous visiter!

Avec la participation de :

*Entente*  
de développement culturel



Marché public spécial  
par nos jeunes entrepreneurs!



SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER

Marché **JEUNES**  
DE NOS **ENTREPRENEURS!**



**6 JUIN DE 10H-14H**

Les jeunes ont jusqu'au 29 mai pour réserver leur emplacement sur Voilà!

2215, Boul. Valcartier | Saint-Gabriel-de-Valcartier

**Friperie**  
temporaire



**2 mai au 30 mai**

Collecte à partir du 15 avril

Apportez ce qui ne vous sert plus,  
trouvez de belles nouveautés!

Horaire à venir sur les réseaux sociaux  
et dans la porte de la friperie  
2217, boulevard Valcartier,  
accès par la porte du local de danse, au sous-sol.

# HORAIRE DES INSTALLATIONS

variable selon la météo



## JEUX D'EAU

**Semaine : 8 h à 20 h\***

\* À partir de 16 h du 25 juin au 19 août

**Fin de semaine : 8 h à 20 h**

## CAMP DE JOUR

**Terrains et installations réservés.**

En semaine,  
du 25 juin au 19 août  
de 8 h à 16 h



## PATAUGEROIRE

**Semaine : 15 h 30 à 19 h**

**Fin de semaine : 12 h à 18 h**

Surveillance des parents obligatoire



## ACTIVITÉS LIBRES

**Planche à roulette, trottinette, BMX, basketball, baseball, pickleball, volleyball, pétanque, shuffleboard, etc.**

Matériel disponible sur place, demandez au préposé.

*\*En dehors des heures du camp de jour.*

**Club  
de lecture  
d'été  
TD  
2026**

**Lis ce que tu veux,  
quand tu veux...  
et cours la chance  
de gagner des prix!**

Inscris-toi à la bibliothèque pour  
obtenir ton matériel gratuit.

**Inscription : 13 juin au 15 août**  
**Tirage des prix : 1er septembre**

Pour plus d'informations et  
découvrir plein d'activités  
amusantes : [clublecturetd.ca](http://clublecturetd.ca)

## Bibliothèque Horaire d'été

**1er juillet au 31 août**

Mardi : 14h30 à 20h30

Samedi : 13h à 16h

Échange de livre : mi-juin

Nouveautés identifiées par un point vert

## Boîtes à livres

**Parc municipal**

**Parc du pont Clark**

**Parc des Plateaux**

Le principe est simple : vous pouvez prendre  
un livre, le lire, le garder, le retourner ou le  
remplacer.

Les dons en grande quantité doivent  
être déposés à la bibliothèque.





## DES MOMENTS RASSEMBLEURS

Le lundi 6 juillet  
Le mardi 14 juillet  
Le mercredi 22 juillet  
Le jeudi 30 juillet



Loisirs et vie  
communautaire SGD V



## UN CLUB DE SOCCER COMMUNAUTAIRE

Rencontre d'information  
le lundi, 11 mai en soirée.

La saison d'été  
débutera bientôt!



Club de soccer Les Ours Noirs  
de St Gabriel de Valcartier



## ENSEMBLE AU COEUR DE LA NATURE!

Inscriptions du 13 avril  
au 17 mai.

Début du camp de jour  
29 juin 2026.



Camp de jour SGD V



## UN MILIEU INCLUSIF 11 À 17 ANS

Ouvert les mercredis,  
jeudis & vendredis.

Aide aux devoirs  
pour les 10-11 ans.



Club Ados SGD V

# Programmation loisirs Été 2026

## INSCRIPTIONS 20 AVRIL AU 20 MAI

À moins d'indications contraire, toutes les inscriptions se font en ligne via la plateforme Voilà!

<https://saint-gabriel-de-valcartier.appvoila.com/fr/>

### 1- Accédez à votre compte Voilà!

Connectez vous à votre compte Voilà!. Si vous n'avez pas de compte, cliquez sur «S'inscrire» et remplissez le formulaire pour créer votre dossier.

### 2- S'inscrire aux activités

Une fois connecté à Voilà!, cliquez sur la pastille Loisirs. Vous serez redirigé vers la plateforme Sport-Plus. Connectez-vous ou créez votre compte, puis inscrivez les membres de votre famille aux activités désirées.

### 3- Paiement

Quand vous êtes prêt à payer les activités ajoutées à votre panier, cliquez sur Passer la commande et complétez la transaction.

### Activités 55 ans et plus

Pour les activités 55 ans et plus, il est aussi possible de s'inscrire auprès de Geneviève Robitaille à [coordo55@munsgdv.ca](mailto:coordo55@munsgdv.ca) ou au 438 527-7889.



Activité	Description	Horaire	Endroit	Coût
<b>PÉTANQUE</b>	Apportez votre équipement. Une belle façon de sortir de chez soi et de rencontrer des gens!	Lundi 13h à 16h	Salle de danse 2217, boul. Valcartier  À l'extérieur par beau temps	Gratuit
<b>CAFÉ-CAUSERIE</b>	Recevez la programmation du prochain mois. Venez poser vos questions, vous inscrire en priorité, partager vos idées, jaser et rigoler en bonne compagnie! <i>Inscription au moins 5 jours à l'avance.</i>	Vendredi 17 avril 8 mai 12 juin 10h à 11h45	Centre communautaire  2215, boul. Valcartier	de 0 \$ à 5 \$  Selon les collations proposées
<b>À LA DÉCOUVERTE DE LA RUE RACINE</b>	Visite guidée des commerces de la rue Racine à Loretteville. Geneviève sera votre guide. Places limitées à 12. <i>Inscription avant le 23 avril.</i>	Vendredi 1er mai 9h à 12h  <i>Reporté le vendredi 8 mai en cas de pluie.</i>	Rue Racine à Loretteville	Gratuit pour les résidents  5 \$ / non-résident
<b>ÉCLAIRONS LES HORIZONS - CONFÉRENCES POUR LES 55 +</b>	Rencontrez des organismes pour les 55 ans et plus. Présentations de 5 à 10 minutes, suivies d'échanges et documentation. Prix de présence. Sur place : Centre d'Appui Réseau-Aînés, Service Canada, Temps d'Aide Chez Soi, Popote Multi-Services, Sortir de l'ombre, Aînés-nous à vous aider, etc.	Samedi 2 mai 13h à 16h30	Centre communautaire  2215, boul. Valcartier	Gratuit
<b>SOIRÉE BBQ ET DANSE</b>	Repas cuisiné sur le BBQ (brochette de poulet, et ses à-côtés) suivi de 2 heures de danse endiablée! Places limitées à 60. <i>Inscription avant le 4 mai.</i>	Mercredi 13 mai 17h à 20h30  La danse débute à 18h30	Centre communautaire  2215, boul. Valcartier	15 \$ / membre PALA 20 \$ / résident 25 \$ / non résident Danse seulement : 5 \$

Activité	Description	Horaire	Endroit	Coût
<b>LA GRANDE VIRÉE EN VILLE</b>	Rallye historique en équipe au centre-ville de Québec. Parcours facile, sans escalier. Suivi d'un dîner et d'une visite du Musée des Plaines d'Abraham. Transport, rallye et musée inclus. <i>Inscription avant le 1 juin.</i>	Mardi 9 juin 9h30 à 15h30	Départ en autobus du Centre communautaire.	15 \$ / membre PALA 20 \$ / résident  Restaurant aux frais des participants.
<b>VISITE DE LA CASERNE DES POMPIERS</b>	Visite guidée de la caserne et rencontre avec les pompiers volontaires, parce qu'il n'y a pas juste les enfants que ça intéresse le fonctionnement des camions citernes, les alarmes, etc. AUCUNE INSCRIPTION REQUISE.	Mardi 16 juin 13h30 à 15h	Caserne	Gratuit
<b>CLUB DE MARCHÉ LES P'TITS PIEDS DU BONHEUR</b>	Sorties sur différents sentiers de la région de Québec. Parcours faciles de 3 à 5 km (possibilité d'adapter selon le groupe). Dîner en pique-nique ou au restaurant. Covoiturage organisé. <i>Inscription avant le 29 mai.</i>	Du 9 juillet au 20 août *Rencontre le 4 juin à 15h15 pour planifier les lieux de marche.	MRC de la Jacques-Cartier et Ville de Québec	Gratuit  Restaurant aux frais des participants.
<b>DISCUSSION AVEC FÉLIX</b>	Discussion dirigée avec Félix de la Maison Philo sur le thème de la nostalgie.	Mardi 4 août 13h30 à 15h30	Extérieur du Centre communautaire	Résident / gratuit 5 \$ / non résident
<b>SORTIE CHUTE MONTMORENCY &amp; GRAND MARCHÉ DE QUÉBEC</b>	Promenade dans un lieu emblématique de Québec. Parcours facile, accessible aux gens à mobilité réduite, ou parcours intermédiaire (avec escalier). Suivi d'un repas et magasinage au Grand Marché de Québec. Transport et accès à la chute Montmorency inclus. <i>Inscription du 15 juin au 13 juillet</i>	Mardi 21 juillet 9h30 à 15h30	Départ en autobus du Centre communautaire.	10 \$ / membre PALA 15 \$ / résident 20 \$ / non résident  Repas et achats aux frais des participants.



## JEUNESSE ET FAMILLE

Activité	Description	Clientèle	Horaire	Endroit	Coût
<b>SOIRÉE CRAZY</b>	Rendre l'impossible possible... c'est ce que cette soirée t'offrira! Créativité, sports et plaisir seront au rendez-vous!	3 ans +	Jeudi 23 avril 18h à 19h30	Centre communautaire  2215, boul. Valcartier	Gratuit



## SPORTS RÉCRÉATIFS

Activité	Description	Clientèle	Horaire	Endroit	Coût
<b>PICKLEBALL LIBRE</b>	Un sport dynamique et accessible, entre tennis, badminton et ping-pong! Parfait pour socialiser et se dépenser.	Tous	Lundi, mardi et mercredi 19h à 21h	École Secondaire MSS / patinoire au retour du beau temps	Gratuit
<b>VOLLEYBALL DE PLAGES</b>	Ligue de volleyball de plage. Selon le nombre de participants intéressés, des équipes seront créées et des parties seront organisées.	15 ans et +	Lundi 18h30 à 20h  Début le 8 juin	Terrain de volleyball  2215, boul. Valcartier	Gratuit
<b>INITIATION AU BASEBALL (RALLY CAP)</b>	Initiation au baseball. Inscription dès le 9 février auprès de Baseball Haute St-Charles : <a href="https://baseballhsc.com/">https://baseballhsc.com/</a>	4 à 7 ans	À venir	Terrain de balle  2215, boul. Valcartier	Information : <a href="https://baseballhsc.com/">baseballhsc.com/</a>

Activité	Description	Clientèle	Horaire	Endroit	Coût
<b>SOCCER TIMBITS</b>	Initiation au soccer sous forme de jeu et de mini-match. Implication d'un adulte par famille requise. Bas et chandail fourni. Inscription du 9 mars au 13 avril sur la plateforme Spordle.  Suivez-nous : <a href="https://facebook.com/oursnoirssgdv">facebook.com/oursnoirssgdv</a>	4 à 8 ans	Une à deux pratiques par semaine Horaire à déterminer	Terrains de soccer de la municipalité.	75 \$ / résident 95 \$ / non-résident
<b>BALLE DONNÉE MIXTE</b>	Ligue de balle donnée mixte amicale. Formule : parties de 3 manches tout le monde frappe à chaque manche, 11 joueurs en défensive, l'équipe au bâton fourni son lanceur. Pour tous les niveaux de joueurs.	16 ans et +	Jeudi 2 matchs / soirs  Premier match à 19h30	Terrain de balle 2215, boul. Valcartier	60 \$ / résident 80 \$ / non-résident
<b>BALLE DONNÉE COMPÉTITIVE</b>	Ligue de balle mixte compétitive. Formule : parties de 6 manches, 3 retraits par manche, 9 joueurs en défensive, l'équipe au bâton affronte le lanceur adverse. Pour les joueurs expérimentés.	16 ans et +	Mardi 19h30	Terrain de balle 2215, boul. Valcartier	60 \$ / résident 80 \$ / non-résident



## LOISIRS CRÉATIFS ET CULTURE

Activité	Description	Clientèle	Horaire	Endroit	Coût
<b>CLUB SIGNET ET POPCORN</b>	Club sans prétention où l'on jase de livres lus, de films ou séries écoutés.  <i>Inscription en tout temps auprès de Geneviève :</i> <a href="mailto:coordo55@munsgdv.ca">coordo55@munsgdv.ca</a> ou 438-527-7889	18 ans et +	23 avril 28 mai 15h30 à 17h	Bibliothèque municipale 2215 boul. Valcartier	Gratuit
<b>JOURNÉE MONDIALE DE LA LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ADULTES ET AÎNÉES</b>	Activité ON BOUGE en gang en partenariat avec La Haute-Saint-Charles sur le thème du Vivre-ensemble. Exercices d'échauffement, promenade, hot-dog et musique seront au rendez-vous!  <i>Inscription avant le 29 mai auprès de Geneviève :</i> <a href="mailto:coordo55@munsgdv.ca">coordo55@munsgdv.ca</a> ou 438-527-7889	Tous	Lundi 15 juin 10h à 13h	Parc Jean-Roger Durand (Loretteville)	Gratuit
<b>CONFÉRENCE SUR L'ANXIÉTÉ SÉBASTIEN HACHÉ HUMORISTE ET CONFÉRENCIER ANXIEUX</b>	Souffrant lui-même d'anxiété depuis toujours, l'humoriste utilise son parcours pour vulgariser le mal du siècle. Parsemé d'anecdote et mêlant habilement contenu informatif et humour, la conférence se divise en 3 sections : identifier et comprendre l'anxiété, dédramatiser le problème et s'outiller pour y faire face.	12 ans et +	Jeudi 4 juin 19h à 20h	Centre communautaire 2215, boul. Valcartier	Gratuit
<b>DU BONHEUR DANS MA COURS</b>	En formule apéro, venez assister à un concert d'une heure avec violoniste et pianiste, en plein air. Coupon pour un breuvage inclus (vin, eau ou boisson gazeuse)	Tous	Lundi 22 juin 15h30 à 16h30	Extérieur du Centre communautaire (à l'intérieur en cas de pluie)	Résident / gratuit 5 \$ / non résident
<b>CONFÉRENCE : LA FAUNE PÉRIRURALE</b>	Pascal Simard de la Maison Léon-Provancher fera un survol des espèces que l'on retrouve dans les milieux périurbains afin d'expliquer leurs différents rôles ou menaces et leur importance pour la biodiversité.	Tous	Lundi 25 mai 19h à 20h	Centre communautaire 2215, boul. Valcartier	Gratuit

# Modalités d'inscription

Les inscriptions sont limitées (minimum et maximum). Si le nombre minimum n'est pas atteint, le cours sera annulé et les inscrits remboursés. Si vous ne recevez pas d'appel ou de courriel avant le début de l'activité, celle-ci aura lieu. Vous pouvez vous présenter à la date indiquée dans la programmation. La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier se dégage de toute responsabilité en cas de dommages corporels et matériels, pertes ou vols, lors des activités du Service des sports et loisirs et aucun recours à cet effet ne pourra être intenté contre la Municipalité. Les inscriptions des non-résidents sont traitées après la période d'inscription régulière. Des frais non-résidents s'appliquent. Selon les cours, un nombre limité de places est offert. Les places sont attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi.



**NOUVEAU**

## VENTE DE GARAGE

**DIRECTEMENT CHEZ TOI!**  
**3 MAI 2026**  
 8H À 15H

Inscrivez-vous sur Voilà!  
 pour faire partie de la carte  
 des maisons participantes!  
**GRATUIT**



## Une équipe engagée

Une équipe de quatre professionnels veille à dynamiser la vie communautaire et à offrir une programmation variée, structurée et accessible à toute la population.

Sous la direction de **Véronique Charbonneau**, le service assure le développement, la planification et la qualité des activités offertes aux citoyens.

**Nick Bouffard**, coordonnateur jeunesse, est responsable des activités destinées aux jeunes, dont le club ados, le soccer et le camp de jour. Il met en place des environnements stimulants et sécuritaires favorisant leur participation.

**Léa-Claude Dussault**, coordonnatrice aux loisirs et responsable du Centre communautaire veille à la mise en œuvre de la programmation, à la coordination avec les professeurs ainsi qu'à la gestion des plateaux et des locaux.

**Geneviève Robitaille**, coordonnatrice 55 ans et plus et à la vie communautaire, développe une offre adaptée aux aînés et soutient diverses initiatives communautaires et en aide alimentaire.

Ensemble, ces ressources complémentaires contribuent à offrir des services structurés et adaptés aux besoins de la communauté. N'hésitez pas à les contacter!

## CENTRE **PHYSIK** SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER

### HORAIRE RÉGULIER

Lundi au jeudi ..... 5 h 30 à 21 h  
 Vendredi ..... 5 h 30 à 19 h  
 Samedi ..... 8 h à 16 h

### Liste des prix

	\$/pers.	\$/famille*
1 séance	10 \$	-
1 mois	30 \$	40 \$
3 mois	60 \$	80 \$
6 mois	110 \$	140 \$
1 an	200 \$	260 \$

Non-résidents : +20\$

\*Famille : 2 adultes et enfants (étudiants 14 à 25 ans)



### 50% de rabais\*

- Étudiants (14 à 25 ans)
- Bénévoles
- 50 ans et +

\*excepté sur une séance simple

**418 476-1053, COMPLEXE 2230, BOUL. VALCARTIER**

JOURNÉE FAMILIALE



Venez vivre la

# Féerie

21 & 22 AOÛT 2026

